

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ D'YAMACHICHE
M.R.C. DE MASKINONGÉ



AVIS PUBLIC SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

AVIS PUBLIC EST DONNÉ par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière par intérim de la Municipalité d'Yamachiche, qu'une **séance extraordinaire du conseil municipal**, laquelle se tiendra conformément aux dispositions applicables du *Code municipal du Québec* (RLRQ, c. C-27.1), aux date, heure et lieu indiqués ci-dessous.

- **Date :** Le lundi 17 août 2026
- **Heure :** 19 h
- **Lieu :** Salle du conseil municipal située au 366, rue Sainte-Anne à Yamachiche

Lors de cette séance extraordinaire, les délibérations porteront exclusivement sur les sujets suivants :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Avis de motion et dépôt du projet de Règlement d'emprunt numéro 547 règlement décrétant une dépense de 596 933 \$ et un emprunt de 596 933 \$ pour des travaux de vidange des boues des étangs aérés
4. Adjudication - Machineries spécialisées pour Ponceau P51-3000 Chemin de la Grande-Rivière Nord
5. Adjudication - Machineries spécialisées pour Ponceau P48-2590 Chemin de la Petite-Rivière Nord
6. Adjudication - Machineries spécialisées pour Ponceau P51-6365 Chemin de la Grande-Rivière Nord
7. Périodes de question (uniquement sur les points inscrits à l'ordre du jour)
8. Levée de la séance

Donné à Yamachiche, le 13 août 2026
Ginette Roy, directrice générale et greffière-trésorière par intérim